



Affiches S.07 L'Essentiel de l'Actualité

Toutes les affiches sont à apposer impérativement sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet dans les UEP.

Les affiches doivent être renouvelées chaque semaine.



FAITES PASSER LE MOT!

100 POSTES A POURVOIR

Pour renforcer durant 3 à 6 mois nos lignes de productions de moteurs et de boîtes de vitesses*

CONDUCTEURS D'INSTALLATION OPÉRATEURS DE MONTAGE

MAINTENANCIERS

ELECTRICIENS

CARISTES







Contactez nos agences partenaires:



03 87 78 59 28





03 54 41 23 18





03 82 59 71 88



03 82 45 28 54



03 87 18 17 30



03 59 31 30 33

ENGINS LOGISTIQUES



REGLES DE CHARGEMENTS



Suite à un événement sécurité survenu sur le Pôle avec un chariot tracteur RAPPEL DES REGLES DE CHARGEMENT



Vérifiez que le chargement est adapté à la capacité de votre chariot et positionné conformément aux emplacements prévus.

Vérifiez que les charges soient équilibrées et stables.











Positionnement stable du chargement







Jamais de charge au sol, ni sur un siège passager



!!! Le conducteur est responsable de son chargement !!!

Les contenants peuvent glisser et tomber lors d'une accélération, d'un freinage ou d'un changement de direction



POSTES DE TRAVAIL & ENGINS LOGISTIQUES:

Je désinfecte à la prise de poste en début d'équipe et au changement de poste ou intervention d'une autre personne







CAMPAGNE SECURITE PARKING









Utilisation du téléphone interdite au volant et en marchant





Respectez les limitations de vitesses





Respectez la signalétique et les sens de circulation





Respectez les passages piétons et les trottoirs





Il est obligatoire de se garer en marche arrière





Désembuez votre parebrise avant de partir

Suivi de la conformité des Systèmes Anti Erreur (SAE)

Un **SAE** a pour rôle de **garantir unitairement** une ou plusieurs **opérations** effectuées en **amont**, les opérations ont un impact fort et critique sur la qualité de nos produits.

Chaque SAE doit avoir :







- Une fiche descriptive définissant le mode opératoire de vérification de conformité du système.
- Une ou plusieurs pièces pièges.
- Une référence, une fréquence de vérification et la carte de contrôle associée (cf. plan de surveillance)

Lorsqu'un SAE présente une anomalie :

- J'arrête de produire.
- **J'isole** les pièces fabriquées entre le dernier contrôle OK et le contrôle NOK du SAE.



- J'alerte QUP (Qualité Opérationnelle)
- Je remets le SAE en conformité avant redémarrage.

Si le SAE ne peut pas être réparé : une **mesure conservatoire** doit être mise en place.

Pensons Client, agissons Qualité!



LES ETIQUETTES AUTOCOLLANTES

ATTENTION

Les étiquettes autocollantes ne doivent pas être éliminées dans les bennes papier mais dans les bennes DIB.





